



L'allocation aux adultes handicapés ou AAH

Actualité législative publié le 19/07/2024, vu 608 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

L'allocation aux adultes handicapés ou AAH

Vous êtes en **situation de handicap et avez de faibles ressources** ? L'allocation aux adultes handicapés (AAH) peut **vous garantir un revenu minimal pour faire face aux dépenses du quotidien**. Nous vous indiquons quelles sont les **conditions** et la **démarche** à suivre pour pouvoir en bénéficier.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12242>

DE PLUS :

Peut-on cumuler l'allocation adulte handicapé (AAH) et le RSA? :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20209>

Peut-on travailler et percevoir l'allocation aux adultes handicapés (AAH)? :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21615>

Déconjugalisation de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) : une entrée en vigueur au 1er octobre 2023 :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16521>

Demande ou renouvellement de prestations Handicap (AAH, PCH, CMI, Hébergement, ...) (Formulaire 15692*01) :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R19993>